

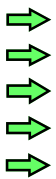
# LE PETIT JOURNAL

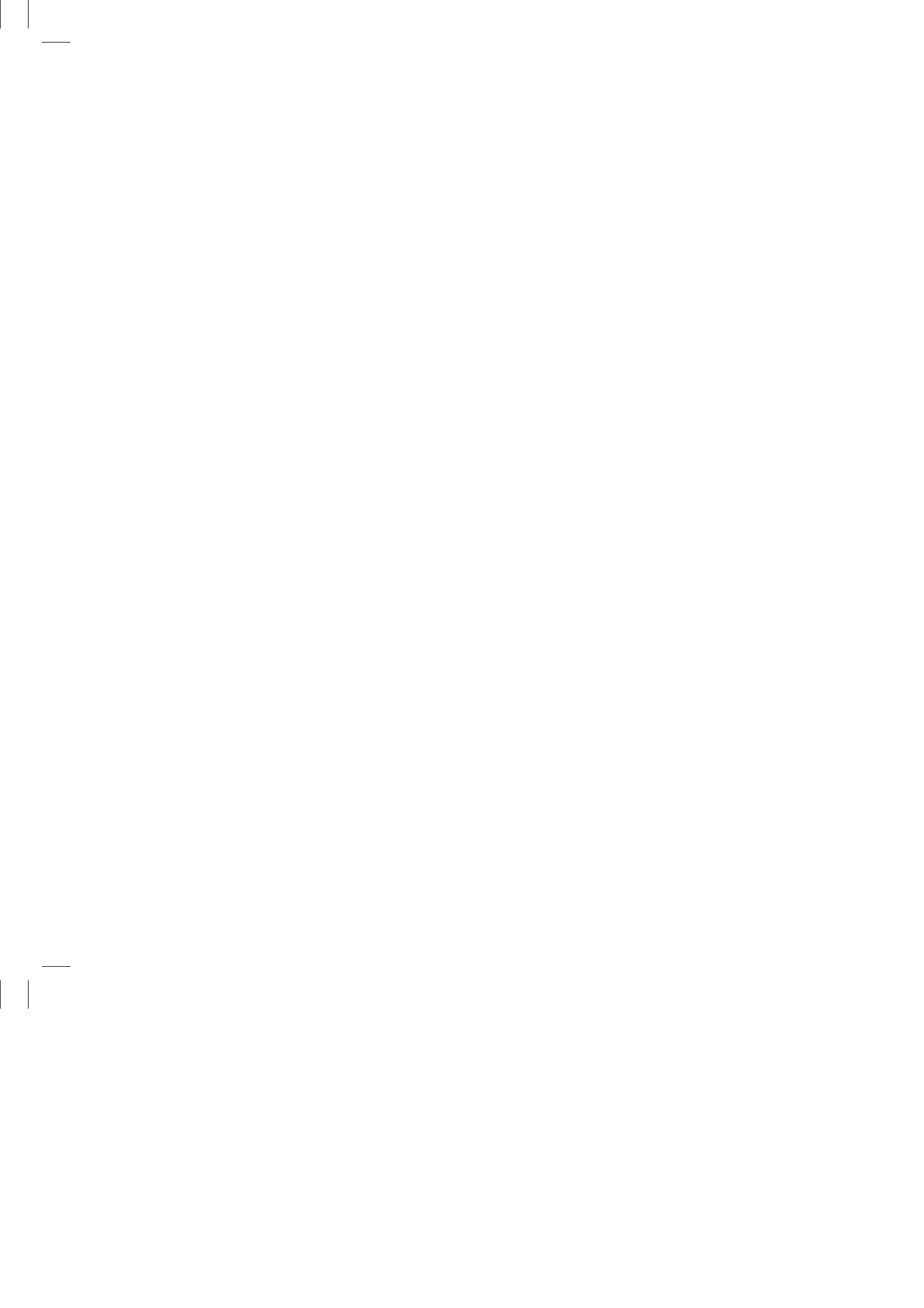
DE LAIMONT ET FONTENOY

BULLETIN MUNICIPAL N°26

FEVRIER 2009

## SOMMAIRE





# L'éditorial

Lors des dernières élections municipales de mars 2008, un certain nombre de conseillers ont choisi de ne pas se représenter. Vous avez élu un nouveau conseil pour mener à bien les affaires de la commune. Cette nouvelle équipe rajeunie a donc commencé à travailler sur les diverses perspectives de développement de Laimont.

Les réalisations des derniers mandats (l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public, le réseau d'assainissement...), animés par une équipe municipale active et un maire, Pierre Parisse, dont la rigueur de gestion et la clairvoyance du devenir de Laimont ont été des atouts majeurs pour préparer les futurs aménagements, ont créé les infrastructures qui permettent aujourd'hui d'imaginer l'organisation spatiale et sociale de notre village.

Parmi les grands dossiers qui sont à l'étude, nous avons privilégié trois axes.

- Une réflexion sur l'urbanisme du village : comment gérer et aménager les circulations (piétons, voitures, pourquoi pas vélos) à l'intérieur du village, les problèmes de sécurité aux carrefours (rue du château - RD 994 dossier inscrit dans les priorités du département, place du monument aux morts) ... les études sont en cours avec le Conseil Général et le C.A.U.E.

- Une nécessité d'achever et de parfaire les réalisations : effacement des lignes à moyenne tension, éclairage public à Fontenoy, rue Joseph Colas et chemin des vignes...

- Une obligation d'entretenir et valoriser le patrimoine communal : reprise de la salle communale en privilégiant l'aspect économie d'énergie, réhabilitation de locaux techniques et mise aux normes, entretien des voi-

ries et du patrimoine forestier...

Tous ces travaux engagent Laimont dans une perspective dynamique de développement, pour que tout un chacun prenne du plaisir à y vivre, à y rester ou à s'y installer.

Ces éléments ne se conçoivent que si la vie des habitants est animée par un monde associatif fort et entreprenant. Le L.A.S, Le Festival des Granges, l'A.P.P.E.L., la Photothèque, le club des Anciens, l'A.C.C.A. participent tous, chacun dans leur domaine, à constituer l'âme de Laimont dans sa diversité et sa convivialité. Le Comité d'Action Sociale de la commune y contribue lui aussi en réfléchissant aux soutiens à apporter aux personnes âgées isolées.

Nous avons la chance d'être à proximité des services (Revigny, Bar-le-Duc), d'avoir une boulangerie, une école, des circuits de randonnée, autant d'atouts qui attirent des nouveaux habitants qui viennent, à Laimont, y chercher un certain art de vivre.

Tous ensemble, préparons l'avenir pour continuer à dire: A Laimont, il fait bon.

Le Maire  
Philippe VAUTRIN

# Au registre de l'état civil

## NAISSANCES

DELEPIERE	Cyrian	18/03/2008
COUCHOT	Paul	05/06/2008
JOMIN	Elior	26/12/2008

## DECES

Néant

## MARIAGES

BOURCELLIER Laurent & HUMBERT Anne-Lise  
le 26/04/2008  
CICCHINI Tony & PFEIFFER Marjorie  
Le 28 juin 2008  
BOËLLE Jérôme & NICOLLE Julie  
Le 05 juillet 2008  
DEFAUSSE Arnaud & REMY Anne  
Le 30 août 2008

## Les assistantes maternelles agréées domiciliées à Laimont

BOUGHANEM Cécile - 17 rue Joseph Colas

Tél. 03.29.78.70.51

ESCRIOU Nadine - 47 rue Haute

Tél. 03.29.70.51.87

GACOIN Josette - 18 route de Revigny

Tél. 03.29.75.60.84

LIGER Magali - 6 rue du cachon

Tél. 06.88.12.68.60

## Commerce local

Un nouveau boulanger dans la commune : Willy et Bérénice NICOLAS sont à votre service pour vous présenter de nombreuses variétés de pains, des pâtisseries et de l'épicerie. Bienvenue à Laimont et bienvenue également à leurs deux enfants. Monsieur Nicolas nous précise qu'un nouveau four sera en service dès le mois de mars, rapidité et qualité seront encore améliorées.

# Au registre de l'état civil

## NAISSANCES

DELEPIERE      Cyrian      18/03/2008  
COUCHOT       Paul         05/06/2008  
JOMIN          Elior       26/12/2008

## DECES

Néant

## MARIAGES

BOURCELLIER Laurent & HUMBERT Anne-Lise  
le 26/04/2008  
CICCHINI Tony & PFEIFFER Marjorie  
Le 28 juin 2008  
BOËLLE Jérôme & NICOLLE Julie  
Le 05 juillet 2008  
DEFAUSSE Arnaud & REMY Anne  
Le 30 août 2008

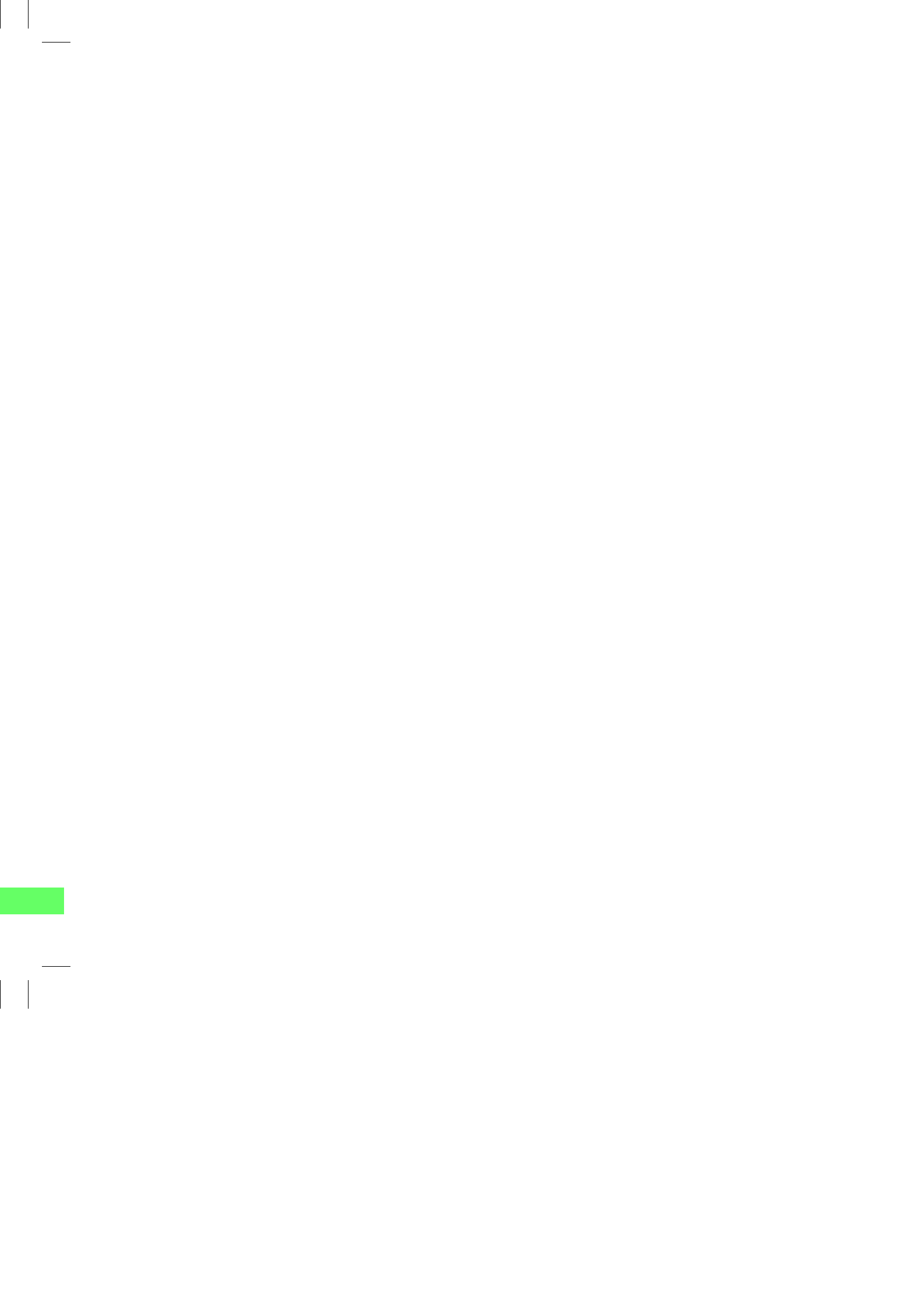
## Les assistantes maternelles agréées domiciliées à Laimont

BOUGHANEM Cécile - 17 rue Joseph Colas  
ESCRIOU Nadine - 47 rue Haute  
GACOIN Josette - 18 route de Revigny  
LIGER Magali - 6 rue du cachon

Tél. 03.29.78.70.51  
Tél. 03.29.70.51.87  
Tél. 03.29.75.60.84  
Tél. 06.88.12.68.60

## Commerce local

Un nouveau boulanger dans la commune : Willy et Bérénice NICOLAS sont à votre service pour vous présenter de nombreuses variétés de pains, des pâtisseries et de l'épicerie. Bienvenue à Laimont et bienvenue également à leurs deux enfants. Monsieur Nicolas nous précise qu'un nouveau four sera en service dès le mois de mars, rapidité et qualité seront encore améliorées.



# Au secrétariat de mairie

## Un accueil renforcé

Bienvenue à Michèle HUMBERT qui a rejoint Albane MOUTAUX aux heures d'ouverture du secrétariat afin de vous donner toutes informations dans les meilleurs délais.

## Ouverture du secrétariat au public

**Mardi et vendredi** de 13 h 30 à 14 h 30  
**Samedi** de 10 h 30 à 11 h 30

En dehors de ces heures et pour des urgences, contacter  
la mairie par fax 03.29.70.51.82  
par e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

## Location de salles

Plusieurs locaux communaux sont susceptibles d'être mis à disposition soit gracieusement, soit moyennant une location. Pour tout renseignement, visite ou réservation, contactez directement les personnes responsables :

**Salle communale :** Brigitte JEANNIN  
tél. : 03.29.75.64.87 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

**Abri forestier :** Frédéric MARJOLLET  
tél. : 03.29.70.59.20 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

## Déchetterie intercommunale

Depuis plusieurs années, une déchetterie intercommunale est ouverte aux habitants de la commune de Laimont, sur présentation de la carte qu'ils peuvent retirer à la mairie.

Horaires : \* Mercredi et vendredi : 14 h 30 à 18 h 30  
\* Samedi : 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30  
\* Dimanche : 8 h 30 à 12 h 30

# Le nouveau Conseil municipal

Le maire : Philippe VAUTRIN tél. : 03.29.70.50.77

Les adjoints : Didier LAURENT tél. : 03.29.75.63.13  
Eric BOUSSELIN tél. : 03.29.70.58.95  
Michel JEANNIN tél. : 03.29.75.64.87

Les conseillers : Luc BOURCELLIER  
Claudine DUHAMEL  
Jean LEBECEL  
Thierry LOUVET  
Frédéric MARJOLLET  
Yves PHILIPPOT  
Patrice SEDMAK

## Quelques informations pratiques

### Carte d'identité & passeport

**Attention :** La délivrance de la carte nationale d'identité est en principe gratuite. Toutefois, le renouvellement de cette carte, quel qu'en soit le motif, est soumis à un droit de timbre de 25 euros lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie.

### Elections européennes

Le dimanche 7 juin 2009, les électeurs français se rendront aux urnes pour élire 72 députés européens.  
Du 4 au 7 juin 2009, 736 députés seront élus pour représenter les 27 États membres de l'Union européenne.

### Accueil aux nouveaux habitants

Un document d'accueil est à votre disposition en mairie ; il vous permettra de connaître l'ensemble des informations pour bien vivre à Laimont.

Vous avez la possibilité de consulter le site Internet : [laimont.fr](http://laimont.fr)



# Le nouveau Conseil municipal

Le maire : Philippe VAUTRIN tél. : 03.29.70.50.77

Les adjoints : Didier LAURENT tél. : 03.29.75.63.13  
Eric BOUSSELIN tél. : 03.29.70.58.95  
Michel JEANNIN tél. : 03.29.75.64.87

Les conseillers : Luc BOURCELLIER  
Claudine DUHAMEL  
Jean LEBECEL  
Thierry LOUVET  
Frédéric MARJOLLET  
Yves PHILIPPOT  
Patrice SEDMAK

## Quelques informations pratiques

### Carte d'identité & passeport

**Attention** : La délivrance de la carte nationale d'identité est en principe gratuite. Toutefois, le renouvellement de cette carte, quel qu'en soit le motif, est soumis à un droit de timbre de 25 euros lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie.

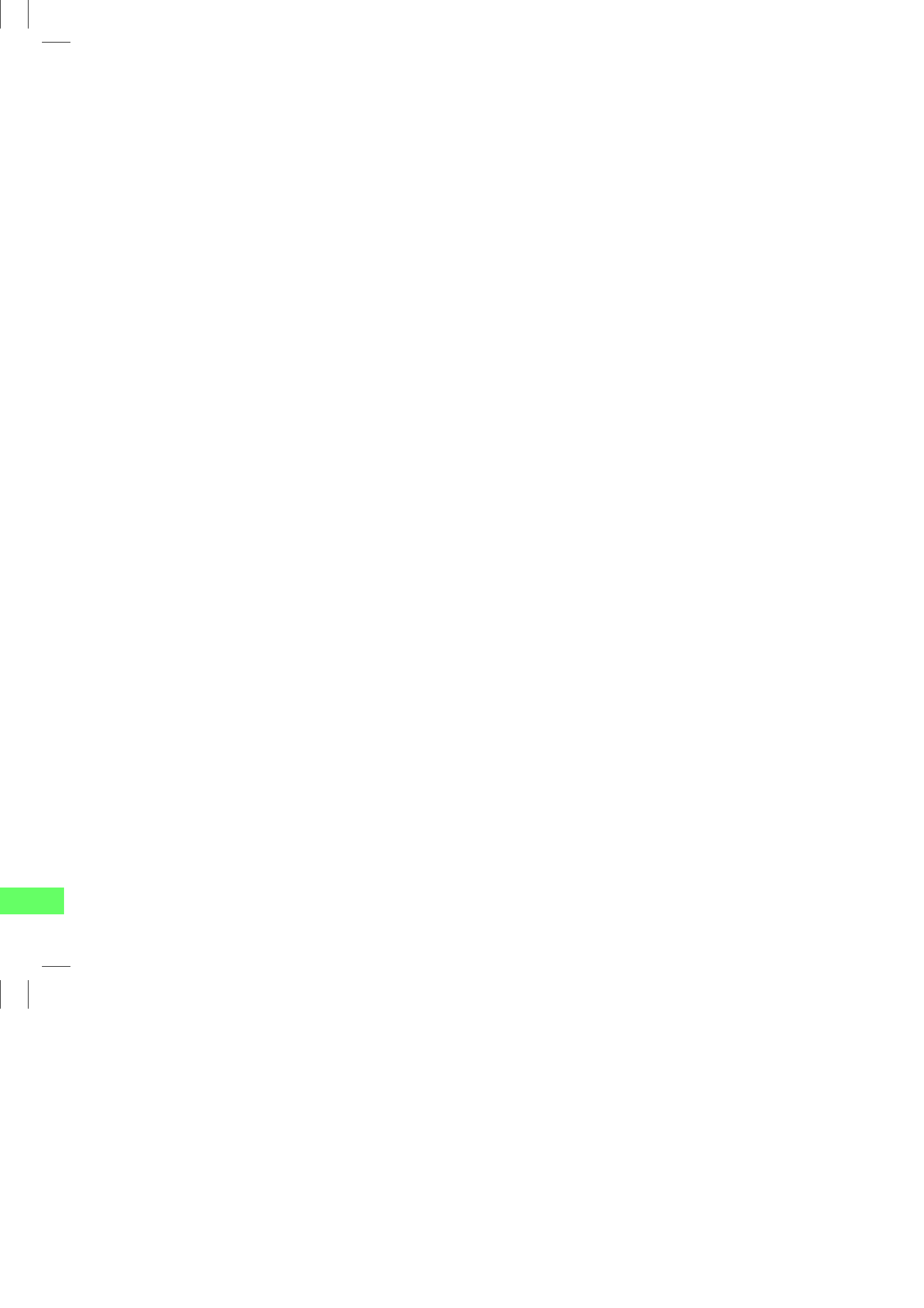
### Elections européennes

Le dimanche 7 juin 2009, les électeurs français se rendront aux urnes pour élire 72 députés européens.  
Du 4 au 7 juin 2009, 736 députés seront élus pour représenter les 27 États membres de l'Union européenne.

### Accueil aux nouveaux habitants

Un document d'accueil est à votre disposition en mairie ; il vous permettra de connaître l'ensemble des informations pour bien vivre à Laimont.

Vous avez la possibilité de consulter le site Internet : [laimont.fr](http://laimont.fr)



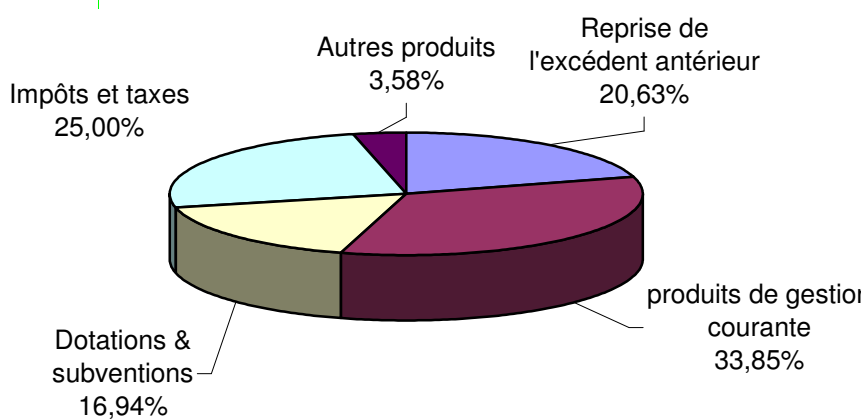
# Le Budget 2008

Voici la présentation, maintenant habituelle, du budget primitif corrigé des modifications budgétaires intervenues en cours d'année pour des motifs divers.

Au cas particulier, pour l'année 2008 ces modifications restent marginales. Elles ont concerné d'une part, la présentation du budget avec l'application de la nomenclature comptable de l'application HELIOS gérant le budget des communes et d'autre part, des ajustements qui restent neutres sur le plan budgétaire mais offrent une meilleure lisibilité en matière d'investissement.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### Recettes de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement évoluent à nouveau de manière sensible en 2008.

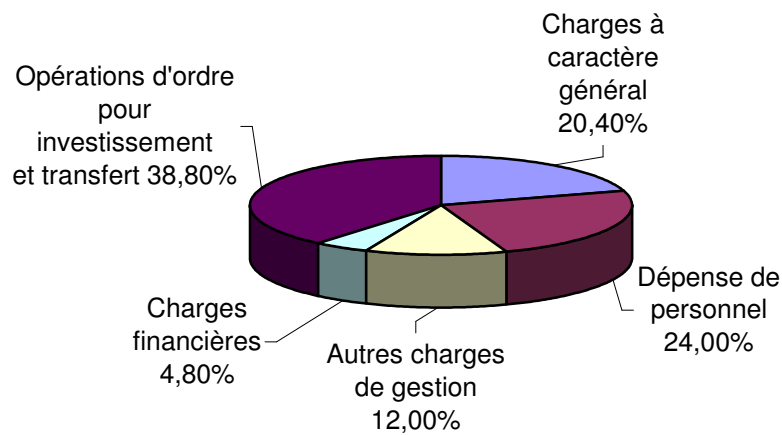
Cette évolution en structure et en volume est la conséquence de plusieurs facteurs :

\* Les produits de gestion courante représentent toujours la part la plus importante des recettes mais ont baissé sensiblement en volume. Cela est lié à une baisse d'une part, de la redevance perçue au titre des communes d'accueil (réduction de l'activité en 2008) et d'autre part à une vente de bois moins importante.

\*En ce qui concerne les impôts locaux, le taux est resté inchangé pour la part communale mais l'augmentation des bases permet d'augmenter le produit pour revenir à 22,5 % des recettes annuelles.

\*Les dotations et subventions diminuent à nouveau d'environ 9% en volume mais la reprise de l'excédent antérieur permet de fixer le total des recettes à 490 000 €.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



### Dépenses de fonctionnement

\* La structure des charges de gestion courante évolue peu entre 2007 et 2008 aussi bien pour les charges à caractère général que pour les charges financières.

\* le poste des dépenses en personnel augmente en raison de l'embauche d'un agent dans le cadre des emplois aidés.

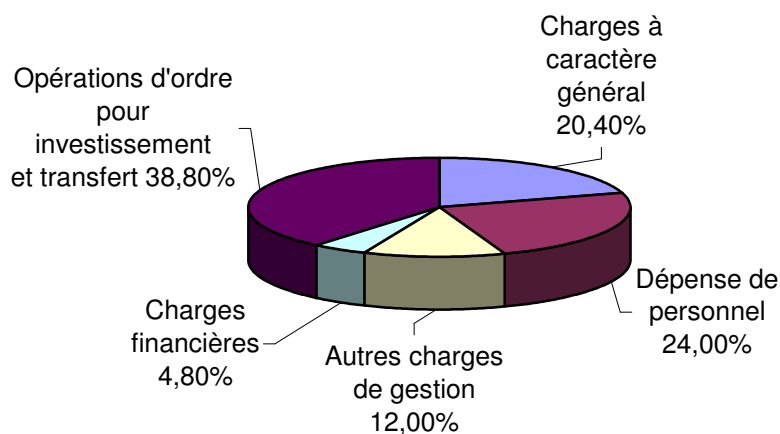
\* Un montant moins important est affecté au versement à la section d'investissement.

## LES INVESTISSEMENTS

La section d'investissement reprend une structure habituelle après les variations importantes générées en 2006 et 2007 par les deux chantiers importants de la Rue de la Fontaine Légère et de la Route de Revigny dont le solde de paiement est intervenu en 2008 et pour lequel nous avons eu recours à l'emprunt.

La décision, prise par le conseil municipal de placer 50 000 € en obligation du trésor, n'a pu se concrétiser pour des raisons techniques en 2008. Elle n'apparaîtra donc qu'au budget 2009.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



### Dépenses de fonctionnement

\* La structure des charges de gestion courante évolue peu entre 2007 et 2008 aussi bien pour les charges à caractère général que pour les charges financières.

\* le poste des dépenses en personnel augmente en raison de l'embauche d'un agent dans le cadre des emplois aidés.

\* Un montant moins important est affecté au versement à la section d'investissement.

## LES INVESTISSEMENTS

La section d'investissement reprend une structure habituelle après les variations importantes générées en 2006 et 2007 par les deux chantiers importants de la Rue de la Fontaine Légère et de la Route de Revigny dont le solde de paiement est intervenu en 2008 et pour lequel nous avons eu recours à l'emprunt.

La décision, prise par le conseil municipal de placer 50 000 € en obligation du trésor, n'a pu se concrétiser pour des raisons techniques en 2008. Elle n'apparaîtra donc qu'au budget 2009.



# Le Budget 2008 (suite)

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
<b>Ressources propres externes</b>	<b>171 768 €</b>	<b>43,12%</b>
102 FCTVA--TLE	38 505 €	
13 Subventions d'équipement	47 253 €	
164 Emprunts caution	86 010 €	
19 Différence sur ventes d'immobilisation	0 €	
<b>Ressources propres internes</b>	<b>187 471 €</b>	<b>47,06%</b>
1068 Report antérieur	0 €	
O21 Virement de section fonctionnement	187 471 €	
O24 produits de cession des immobilisations	39 090 €	9,81%
27 Cession immobilisations financières	0 €	
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>398 329 €</b>	<b>100,00%</b>

## Recettes d'investissement

En ressources extérieures, elles se décomposent ainsi :

- Le fonds de compensation de la TVA payée sur les investissements de 2006
- les subventions d'équipement ( FUCLEM , Conseil Général )
- l'emprunt pour le solde des travaux de la route de Revigny

En ressources internes :

- le virement de la section de fonctionnement pour 187 471 €
- le produit de la cession de terrains pour 39 090 €

## Dépenses d'investissement

Le poste de remboursements d'emprunts couvre les annuités en capital, pour 2008, des emprunts contractés antérieurement pour un montant de 43 790 €.

Le poste des immobilisations corporelles pour 354 539 € se décompose ainsi :

- Remboursement emprunt 2008 en capital :	9100 €
- Affaires foncières	30000 €
- Travaux de voirie	30350 €
- Bâtiments communaux	2610 €
- Décompte final trx Fontaine Légère	1420 €
- Acquisition de matériel	7784 €
- Solde Aménagement Rte de Revigny	152361 €
- Mise aux normes électriques Bât Mairie	5700 €
- Aménagement global Village	90900 €
- Divers	314 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
<b>Opérations réelles</b>		
<b>Non affectées</b>		
16 Remboursements d'emprunts	43 790 €	10,99%
19 Différence sur réalisation d'immobilisation	0 €	
21 Immobilisations corporelles (1)	354 539 €	89,01%
20 Immobilisations incorporelles	0 €	
27 Immobilisations financières	0 €	
O1 Reports sur investissement	0 €	
<b>(1) Programmes d'investissement</b>		
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>398 329 €</b>	<b>100,00%</b>

# LES TRAVAUX COMMUNAUX :

Entretien de la voirie communale : macadam sur l'entrée de l'atelier communal, impasse de l'Enclos, rue du Cachon et entrée principale de l'église.

Aménagement du sentier piétonnier rue des Vignes

Le stationnement près du cimetière est facilité par la mise en place d'une plate-forme en gravier, travaux réalisés en vue d'un aménagement foncier futur

Installation d'une table de pique-nique à l'entrée de la rue de la Fontaine Légère, elle domine le lavoir et l'étang de l'Ancienne Tuilerie.

Achat d'une roto faucheuse d'occasion qui permettra, en une seule passe, de couper ou de broyer la végétation sur une largeur de 1,6 m à l'horizontale comme à la verticale : gain de temps, sécurité et qualité de travail pour notre ouvrier communal.

Réalisation d'un nouvel éclairage de l'église : à l'intérieur, la blancheur « lumière du jour » de l'allée centrale, du chœur et des chapelles des deux transepts contraste avec la lumière jaune des voûtes des bas-côtés ; à l'extérieur, l'éclairage indirect des vitraux, branché sur l'horloge de l'éclairage public, les met en valeur et leur donne de l'éclat une partie de la nuit.



# LES TRAVAUX COMMUNAUX :

Entretien de la voirie communale : macadam sur l'entrée de l'atelier communal, impasse de l'Enclos, rue du Cachon et entrée principale de l'église.

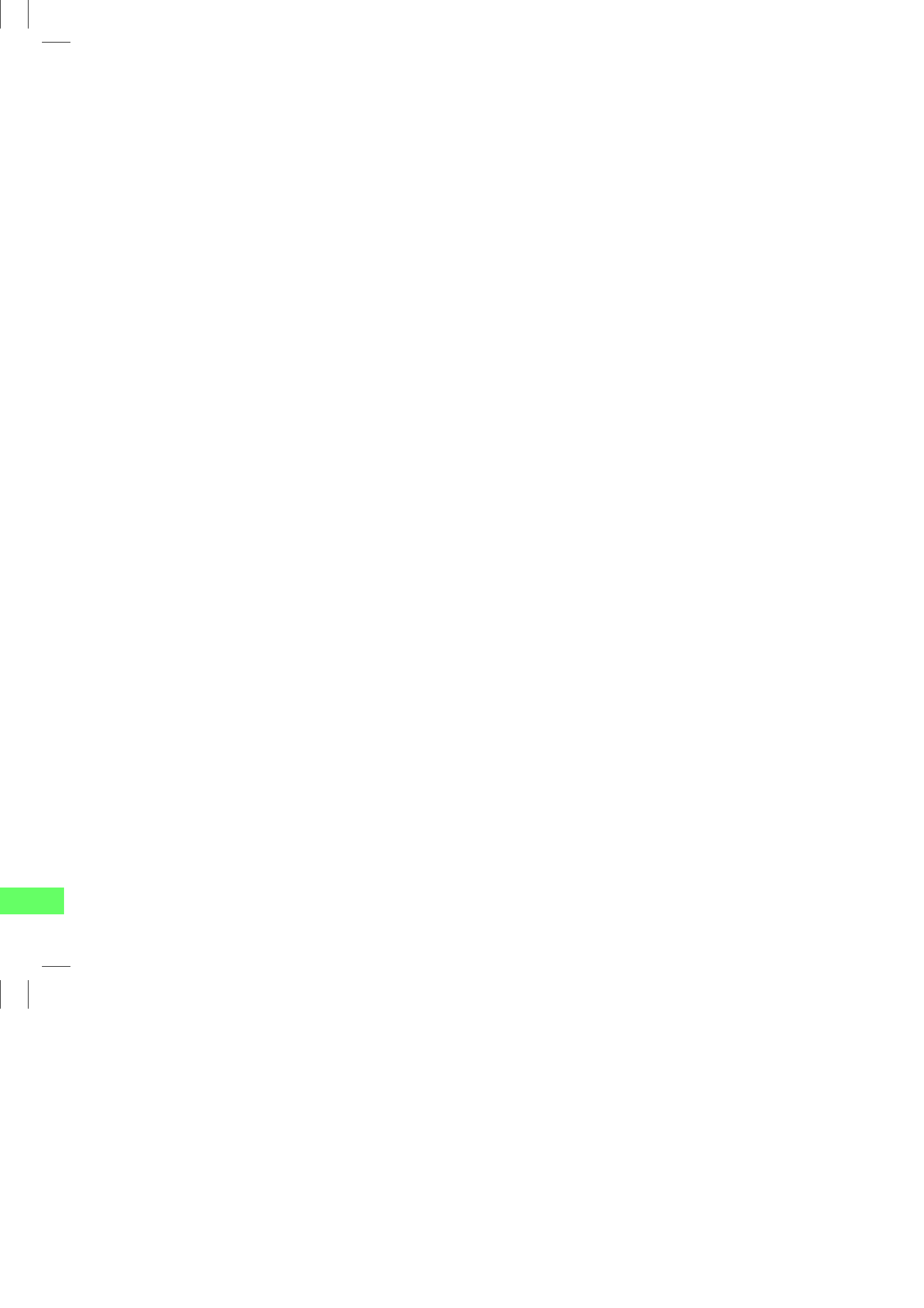
Aménagement du sentier piétonnier rue des Vignes

Le stationnement près du cimetière est facilité par la mise en place d'une plate-forme en gravier, travaux réalisés en vue d'un aménagement foncier futur

Installation d'une table de pique-nique à l'entrée de la rue de la Fontaine Légère, elle domine le lavoir et l'étang de l'Ancienne Tuilerie.

Achat d'une roto faucheuse d'occasion qui permettra, en une seule passe, de couper ou de broyer la végétation sur une largeur de 1,6 m à l'horizontale comme à la verticale : gain de temps, sécurité et qualité de travail pour notre ouvrier communal.

Réalisation d'un nouvel éclairage de l'église : à l'intérieur, la blancheur « lumière du jour » de l'allée centrale, du chœur et des chapelles des deux transepts contraste avec la lumière jaune des voûtes des bas-côtés ; à l'extérieur, l'éclairage indirect des vitraux, branché sur l'horloge de l'éclairage public, les met en valeur et leur donne de l'éclat une partie de la nuit.



# COPARY : CCommunauté de commune du PAys de RevignY

## Le principe de spécialité et d'exclusivité

La COPARY est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal à fiscalité propre. Elle fonctionne de la même manière qu'une commune. Elle est composée d'élus, d'un Conseil qui prend des décisions sous forme de délibérations et d'un exécutif, un président et des vice-présidents, chargé de mettre en œuvre les choix politiques de l'Assemblée délibérante.

Elle fonctionne avec plusieurs budgets différenciés suivant la nature de la compétence (eaux, assainissement, déchets ménagers et un budget général). Ces budgets sont composés de dépenses liées à l'activité et des recettes que sont l'impôt, les dotations de l'Etat, les subventions et la participation des usagers aux différents services.

A la différence d'une commune, la COPARY a un texte essentiel de référence qui sont ses statuts, approuvés par les conseils municipaux. Ils indiquent très clairement ce que les communes ont choisi de transférer et de faire gérer de manière communautaire. La COPARY est spécialisée dans les domaines, et uniquement, inscrits dans ces statuts.

Ces compétences transférées deviennent alors de la responsabilité exclusive de la communauté de communes. Elle agit en lieu et place des communes.

L'usager des services publics du territoire de la COPARY, composé de 16 communes, a donc deux référents distincts auxquels il s'adresse en fonction de la nature de sa demande.

Quelques exemples :

- vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école, faire des documents d'urbanisme, renouveler votre carte d'identité (compétences non transférées), votre interlocuteur est la mairie de votre résidence

- vous emménagez sur le territoire et vous voulez ouvrir votre compteur d'eau, obtenir une poubelle, mettre vos enfants en centre de loisirs pendant l'été... (compétences transférées), il faut s'adresser à la COPARY.

Cette organisation en deux collectivités n'est pas une superposition de structures, mais bien une juxtaposition qui permet, grâce à la concentration des moyens, d'accroître l'efficacité des services qui sont rendus aux habitants du territoire de la COPARY.

En fonction de vos besoins, vous aurez à vous adresser à l'une ou l'autre de ces deux collectivités ; en cas de doute, les secrétariats de mairie ou de la Communauté de communes vous orienteront vers le bon interlocuteur.

#### Les compétences de la COPARY en lien direct avec les habitants :

Service des eaux – Service de l'assainissement collectif – Service des déchets ménagers  
Opération sur l'habitat (aide aux ravalements de façade)  
Pôle –Emploi (en convention avec l'ANPE)  
Accueil de loisirs sans hébergement (juillet)  
Ecole de musique intercommunale  
Manifestations culturelles et expositions  
Boucles de randonnée et circuits pédagogiques  
Cadastre (édition de documents pour les dossiers d'urbanisme)

#### Les compétences de la COPARY en lien avec le territoire :

Signalétique du territoire  
Système WIFI pour l'accès internet en zone non couverte  
Entretien des cours d'eau (Ornain Saulx Chée)  
Vergers conservatoires (Laimont et Revigny)  
Gestion du gymnase à disposition du collège de Revigny  
Création de zones d'activités économiques

Philippe VAUTRIN  
Maire de Laimont  
Président de la COPARY

Cette organisation en deux collectivités n'est pas une superposition de structures, mais bien une juxtaposition qui permet, grâce à la concentration des moyens, d'accroître l'efficacité des services qui sont rendus aux habitants du territoire de la COPARY.

En fonction de vos besoins, vous aurez à vous adresser à l'une ou l'autre de ces deux collectivités ; en cas de doute, les secrétariats de mairie ou de la Communauté de communes vous orienteront vers le bon interlocuteur.

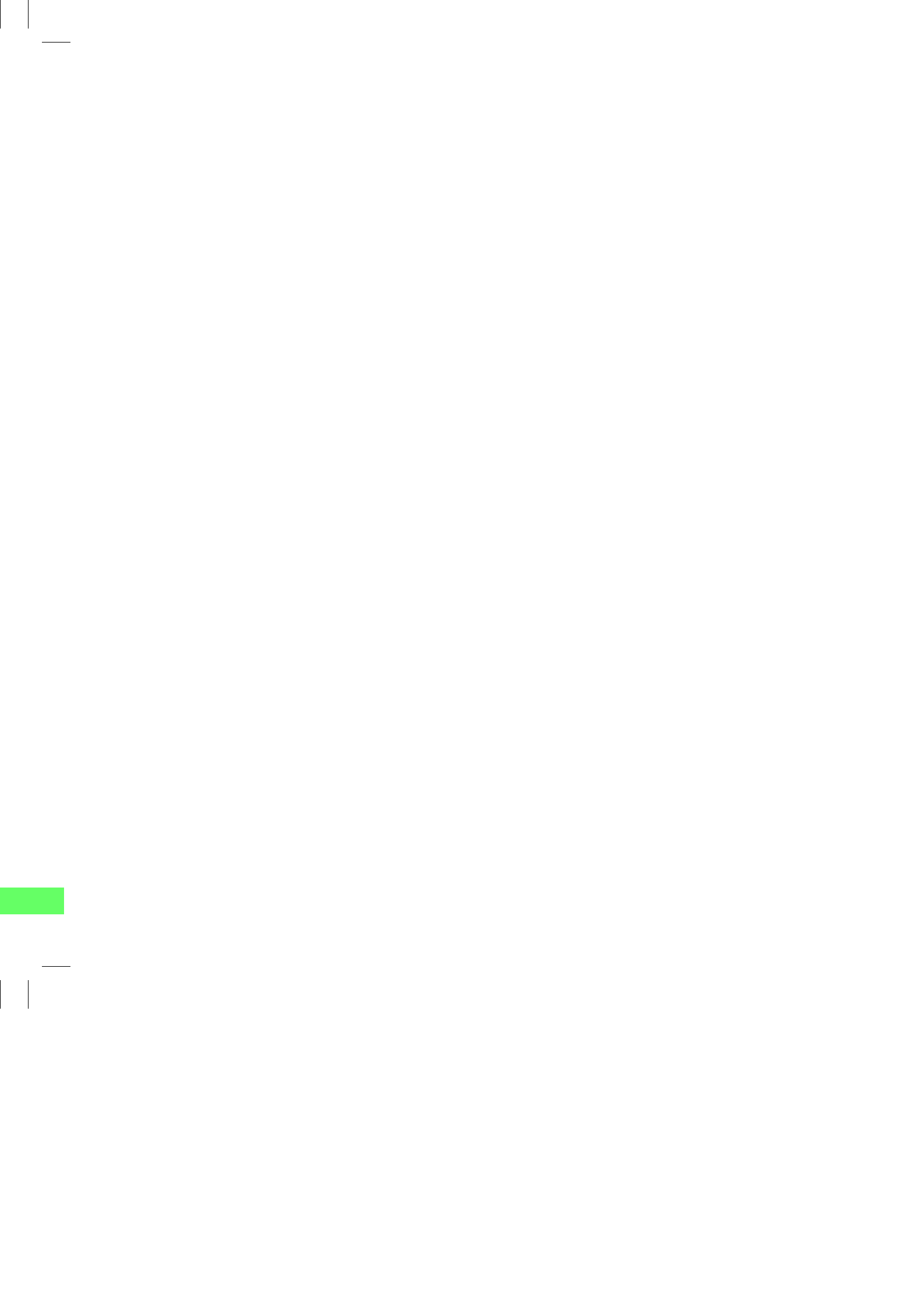
#### Les compétences de la COPARY en lien direct avec les habitants :

Service des eaux – Service de l'assainissement collectif – Service des déchets ménagers  
Opération sur l'habitat (aide aux ravalements de façade)  
Pôle –Emploi (en convention avec l'ANPE)  
Accueil de loisirs sans hébergement (juillet)  
Ecole de musique intercommunale  
Manifestations culturelles et expositions  
Boucles de randonnée et circuits pédagogiques  
Cadastre (édition de documents pour les dossiers d'urbanisme)

#### Les compétences de la COPARY en lien avec le territoire :

Signalétique du territoire  
Système WIFI pour l'accès internet en zone non couverte  
Entretien des cours d'eau (Ornain Saulx Chée)  
Vergers conservatoires (Laimont et Revigny)  
Gestion du gymnase à disposition du collège de Revigny  
Création de zones d'activités économiques

Philippe VAUTRIN  
Maire de Laimont  
Président de la COPARY



# L'école : Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

Voici les dernières nouvelles de notre école en cette fin d'année :

Le projet d'école sur lequel nous nous appuyons est axé sur le tri des déchets depuis 2007.

## « **Tous ensemble, Trions !** »

avec pour tronc commun les mots clefs « citoyenneté et coopération » au sein des quatre classes.

C'est pourquoi les 4 classes (CE et CM puis GS/CP et maternelle) se sont rendues à l'incinérateur de déchets de Tronville sur Ornain, afin de comprendre le projet de déchets, puis le tri de ceux-ci et enfin leur devenir.

Toujours dans l'axe du projet, les CE et CM ont visionné en cinéma un film « un jour... sur terre » film sur les dangers qui menacent notre planète.

A Chardogne, les CM ont eu une animation de la CODECOM de Bar spécifique en friches déchets. Les élèves de Laimont ont eu le même genre d'animation à leur niveau, bien sûr, par la COPARY. Les enfants ont continué leurs activités sur l'environnement en travaillant sur le patrimoine local.

Pour les maternelles et CP se fut une journée à la ferme bio de Nançois le Grand : fabrication de pain, reconnaissance des différentes céréales, soins apportés aux animaux et dégustation des produits de la ferme, sans oublier la tonte des moutons.

Les CM, eux, sont allés à la maison du miel et des abeilles à Dun sur Meuse.

Mais d'autres thèmes intéressent bien sûr nos jeunes élèves :

Les maternelles et CP ont été captivés par l'après-midi passée à la médiathèque pour une promenade dans les livres et une heure de *carte* : un moment magique !!

Ils ont été ce même jour fascinés par la visite de la caserne de pompiers de Fains avec le bonheur d'assister à des départs en direct plusieurs fois et de rencontrer le chien mascotte de la caserne qui ne les a pas quittés. Et quand un pompier a déplié la grande échelle, les yeux de nos enfants ressemblaient à des étoiles...

L'école de Laimont s'est impliquée dans un projet de solidarité avec l'association humanitaire « action contre la Faim » en achetant des assiettes contre la faim, en les décorant et en les vendant au profit de l'association. Beau geste de solidarité de nos élèves et leurs familles !

Cette année, c'est tout le RPI qui s'implique dans ce projet en participant à la course contre la faim. Journée nationale le vendredi 15 mai.

Nous espérons que tous se sentiront impliqués et feront de leur mieux !!

Toujours dans le patrimoine local, les CE ont visité le château-fort de Sedan ; ils ont pu assister à un tournoi médiéval et ont vécu une journée d'enfant au moyen-âge en costume d'époque !

Les CM se sont plongés une journée dans la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale à St Mihiel en vivant dans les tranchées, en les réparant, en lisant des lettres de poilus. Une réelle prise de conscience des difficiles conditions de vie de nos aïeux sur le front.

Les quatre classes ont terminé l'année scolaire en renouant avec la tradition de la kermesse où les enfants ont pu jouer sur de nombreux stands et où tous, petits et grands, ont pris un réel plaisir lors de cette matinée.

Un grand merci à nos fidèles collaboratrices : Sandra, Sylvie, Martine et maintenant Catherine pour leur motivation, leur efficacité, et aux parents d'élèves qui soutiennent nos actions !

Bonne et heureuse année 2009.

Colette Mansuy



Mais d'autres thèmes intéressent bien sûr nos jeunes élèves :

Les maternelles et CP ont été captivés par l'après-midi passée à la médiathèque pour une promenade dans les livres et une heure de *carte* : un moment magique !!

Ils ont été ce même jour fascinés par la visite de la caserne de pompiers de Fains avec le bonheur d'assister à des départs en direct plusieurs fois et de rencontrer le chien mascotte de la caserne qui ne les a pas quittés. Et quand un pompier a déplié la grande échelle, les yeux de nos enfants ressemblaient à des étoiles...

L'école de Laimont s'est impliquée dans un projet de solidarité avec l'association humanitaire « action contre la Faim » en achetant des assiettes contre la faim, en les décorant et en les vendant au profit de l'association. Beau geste de solidarité de nos élèves et leurs familles !

Cette année, c'est tout le RPI qui s'implique dans ce projet en participant à la course contre la faim. Journée nationale le vendredi 15 mai.

Nous espérons que tous se sentiront impliqués et feront de leur mieux !!

Toujours dans le patrimoine local, les CE ont visité le château-fort de Sedan ; ils ont pu assister à un tournoi médiéval et ont vécu une journée d'enfant au moyen-âge en costume d'époque !

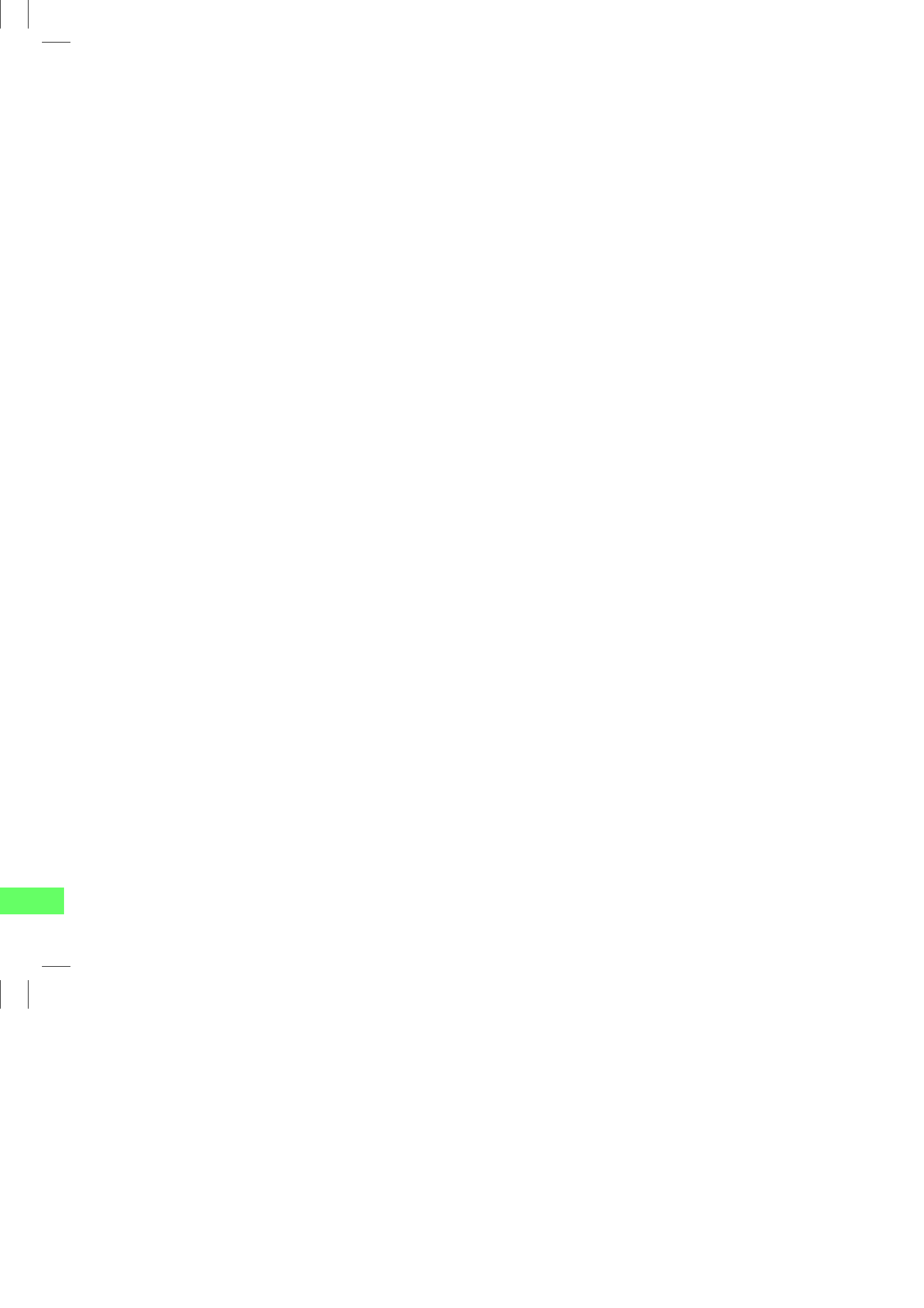
Les CM se sont plongés une journée dans la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale à St Mihiel en vivant dans les tranchées, en les réparant, en lisant des lettres de poilus. Une réelle prise de conscience des difficiles conditions de vie de nos aïeux sur le front.

Les quatre classes ont terminé l'année scolaire en renouant avec la tradition de la kermesse où les enfants ont pu jouer sur de nombreux stands et où tous, petits et grands, ont pris un réel plaisir lors de cette matinée.

Un grand merci à nos fidèles collaboratrices : Sandra, Sylvie, Martine et maintenant Catherine pour leur motivation, leur efficacité, et aux parents d'élèves qui soutiennent nos actions !

Bonne et heureuse année 2009.

Colette Mansuy



# Des Limounis à l'honneur

## Jacky Albrecht : « Je ne veux pas arrêter sur un échec ! »

Ce sont les paroles de Jacky à l'issue du PARIS - COLMAR 2007, une des plus difficiles épreuves de marche.

Après une année d'entraînements réguliers et ses succès aux épreuves qualificatives, il est reparti sur la route le 19 juin 2008. Soutenu par sa famille et son équipe de suiveurs, à force de volonté et de courage et après 451 kilomètres de marche, il s'est classé 8<sup>ème</sup> avec une excellente moyenne de 6,83 km/h.

Plus de 66 heures de marche avec trois petites heures de sommeil, c'est un exploit que nous nous devons de saluer.

## Les jeunes diplômés de l'année 2008

Le jour de la fête patronale, la municipalité a félicité les jeunes diplômés de l'année :

Estelle JANNOT	BTS Sec Direction
Enzo CICCHINI	DUT Commerce
Tamara TILLAND	BAC L mention B
Antoine JEANNIN	BAC STI
Pierre LORANG	BAC
Dimitri LALLEMAND	BEP Electronique
Olivia JANNOT	BEPC
Sabrina ARAB	BEPC
Valentin SCHMITT	BEPC

Chacun a reçu un chèque-cadeau d'une valeur de 30 €

## Les nouveaux recensés de l'année 2008

A l'occasion des vœux, au nom de la population, Monsieur le maire a souhaité honorer les jeunes limounis arrivés à leur majorité : leur recensement constitue une étape importante de leur vie.

Après les avoir encouragés dans leur avenir scolaire et professionnel, il a remis à Juliette GALLAND, Kévin SEMAK et Danaé TILLAND un carnet de 10 places de cinéma à chacun.

## 5<sup>ème</sup> Festival des Granges et toujours le même bonheur à y venir!

Il s'ouvre avec un temps ensoleillé et tout le monde a le sourire.

Lorsque nous arrivons jeudi, le chapiteau est installé, les travaux d'aménagement de cette année ont rendu l'espace d'accueil encore plus beau, pratique et convivial: un jardin à la campagne, pelouse ombragée et allées claires. La pierre et la terre blanches de ce coin de Meuse rendent tout plus lumineux ici qu'ailleurs, sol et murs.

Comme la grange à concert de la première soirée, avec sa petite scène aux couleurs chaudes: concerts intimes, soirée blues. Jules est venu avec son guitariste Laurent, Charlie Fabert chante mais surtout joue de la guitare, il est rejoint par Kate Cassidy, L'ambiance est chaude, elle sera galvanisée par Marc André Leger. Il finira en menant un bel ensemble avec Laurent, Charlie et Kate pour quelques morceaux improvisés de bon et beau blues. A la fin le public est debout et l'acclame, lui et toute la soirée, le succès est mérité!

Vendredi, le temps est à la pluie: Heureusement, le chapiteau offre un bon abri pour la scène et le public, même si le sol est mouillé et même si les organisateurs sont un peu inquiets à l'approche de la soirée. Finalement le public est venu nombreux sans se laisser décourager par le temps. Ils ne seront pas déçus! Cyril Achard démarre avec brio cette soirée-guitare, Kamilya Jubran suit. L'ambiance de la soirée change de ton, avec le flamenco de Serge Lopez, en duo avec Jacky Grandjean et enfin avec le groupe « les Doigts de l'Homme »: du jazz manouche à la chanson festive.

Samedi le temps est plus sec, la soirée s'annonce pleine d'énergie et de talent, pour terminer en beauté ce festival. En première partie nous retrouvons Charlie Fabert et son band ; Changement d'univers avec Up ya baya et sa musique irlandaise et la jeune Marjan Debaene et ses chansons pop-rock. Pour finir, place au groupe très attendu, The Christians !

Mais tout a une fin, même les plus beaux moments, même un festival qu'on adore ...

Et Pascal et Fanny l'ont promis, la grange ne va pas s'endormir pour toute une année: on prévoit d'y fêter la Saint Patrick.

Alors, rendez-vous à Laimont au printemps en attendant l'édition 2009, les 27, 28 et 29 Août!

Extraits du compte-rendu de Catherine, Photos Michel Nicolas.

## 5<sup>ème</sup> Festival des Granges et toujours le même bonheur à y venir!

Il s'ouvre avec un temps ensoleillé et tout le monde a le sourire.

Lorsque nous arrivons jeudi, le chapiteau est installé, les travaux d'aménagement de cette année ont rendu l'espace d'accueil encore plus beau, pratique et convivial: un jardin à la campagne, pelouse ombragée et allées claires. La pierre et la terre blanches de ce coin de Meuse rendent tout plus lumineux ici qu'ailleurs, sol et murs.

Comme la grange à concert de la première soirée, avec sa petite scène aux couleurs chaudes: concerts intimes, soirée blues. Jules est venu avec son guitariste Laurent, Charlie Fabert chante mais surtout joue de la guitare, il est rejoint par Kate Cassidy, L'ambiance est chaude, elle sera galvanisée par Marc André Leger. Il finira en menant un bel ensemble avec Laurent, Charlie et Kate pour quelques morceaux improvisés de bon et beau blues. A la fin le public est debout et l'acclame, lui et toute la soirée, le succès est mérité!

Vendredi, le temps est à la pluie: Heureusement, le chapiteau offre un bon abri pour la scène et le public, même si le sol est mouillé et même si les organisateurs sont un peu inquiets à l'approche de la soirée. Finalement le public est venu nombreux sans se laisser décourager par le temps. Ils ne seront pas déçus!

Cyril Achard démarre avec brio cette soirée-guitare, Kamilya Jubran suit. L'ambiance de la soirée change de ton, avec le flamenco de Serge Lopez, en duo avec Jacky Grandjean et enfin avec le groupe « les Doigts de l'Homme »: du jazz manouche à la chanson festive.

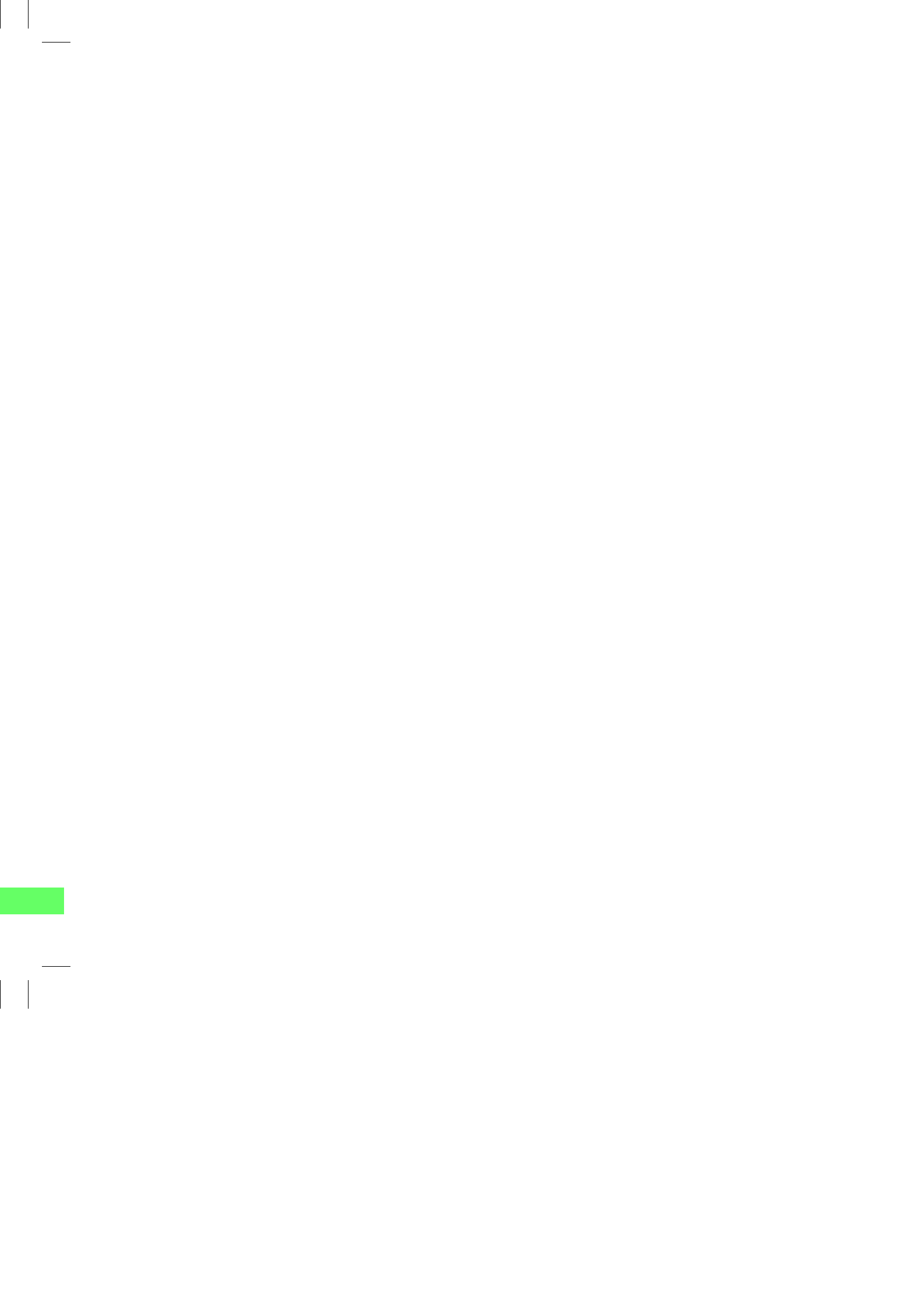
Samedi le temps est plus sec, la soirée s'annonce pleine d'énergie et de talent, pour terminer en beauté ce festival. En première partie nous retrouvons Charlie Fabert et son band ; Changement d'univers avec Up ya baya et sa musique irlandaise et la jeune Marjan Debaene et ses chansons pop-rock. Pour finir, place au groupe très attendu, The Christians !

Mais tout a une fin, même les plus beaux moments, même un festival qu'on adore ...

Et Pascal et Fanny l'ont promis, la grange ne va pas s'endormir pour toute une année: on prévoit d'y fêter la Saint Patrick.

Alors, rendez-vous à Laimont au printemps en attendant l'édition 2009, les 27, 28 et 29 Août!

Extraits du compte-rendu de Catherine, Photos Michel Nicolas.



# Association Sportive et Culturelle de Laimont

## Un petit mot du Président

Notre association a depuis septembre élu son nouveau président : Francis Duhamel.

En effet, Luc Bourcellier, qui avait annoncé depuis longtemps son souhait de « passer la main », ne s'est pas représenté à la présidence. Son investissement majeur dans l'association a permis de développer un très grand nombre de manifestations et de sections, toutes appréciées de nos adhérents. Qu'il en soit chaleureusement remercié et nous savons déjà qu'il restera à nos côtés pour participer à l'animation de notre village.

Les forces vives d'une commune, ce sont les bénévoles ! Sans bénévoles, on ne fait rien surtout dans un petit village comme le nôtre. Nous avons une bonne structure composée de sections, avec à leur tête des responsables formidables qui ne comptent pas leur temps, pour la plus grande joie des adhérents. Laimont est devenu avec sa palette d'activités régulières et ses animations pour tous, le pôle attractif que tous les habitants des villages en périphérie nous envient. Et au fil des années, ils deviennent de plus en plus nombreux adhérents de notre association.

Le L.A.S. est devenu une grosse structure. Les animations que nous produisons ne se réalisent pas en claquant des doigts. Notre baguette magique, c'est le dévouement sans faille de quelques uns. Nous avons besoin de sang neuf dans notre association et je compte sur vous pour venir compléter notre équipe dynamique.

Je vous souhaite une bonne année 2009 avec les activités sportives et culturelles du L.A.S.

Francis Duhamel

## Au calendrier

17 janvier	Théâtre « La Foliolle »	1er mai	Rando pédestre
7 février	Rando nocturne/crêpes	17 mai	Tournoi tennis de table
14 février	Soirée St Valentin	24 mai	Brocante
20 mars	Soirée du printemps	19 septembre	concert du patrimoine
29 mars	Loto du LAS	4 octobre	Thé dansant de la fête patronale
15 avril	Chasse aux oeufs	19 novembre	Fête du Beaujolais

## Activités régulières des sections du L.A.S.



LAIMONT  
ASSOCIATION SPORTIVE  
ET CULTURELLE

Gymnastique volontaire : tous les lundis de 20h30 à 21h30  
Janick BOURCELLIER

Tennis de table : tous les mardis de 20h30 à 22h  
Patrick PIQUARD

Initiation aux danses de salon : tous les jeudis de 19h à 21h30  
Nadine BARBIER

Jeu de "Scrabble" : tous les jeudis de 20h15 à 23h  
Denise PROT

Jeux de cartes : un samedi sur deux de 20h à 23h  
Yves PHILIPPOT

## Gymnastique volontaire

Avec près de 50% de hausse d'effectif, la saison 2008/2009 a repris ses activités.

Sous la direction de Francette Hochard, une trentaine de sportives enchaînent les mouvements au sol, les jeux de ballons, de bâtons, le step ou la relaxation.

Le grand nombre de participants nous a obligé à nous réapprovisionner en bracelets, ballons, élastiques et marches ; un investissement que le L.A.S. a su faire avec célérité.

Cette année, la section Gym fête ses 25 années d'existence, son dynamisme et son bon accueil nous permettent d'espérer un très bon avenir.

Janick Bourcellier



## Activités régulières des sections du L.A.S.

Gymnastique volontaire : tous les lundis de 20h30 à 21h30  
Janick BOURCELLIER

Tennis de table : tous les mardis de 20h30 à 22h  
Patrick PIQUARD

Initiation aux danses de salon : tous les jeudis de 19h à 21h30  
Nadine BARBIER

Jeu de "Scrabble": tous les jeudis de 20h15 à 23h  
Denise PROT

Jeux de cartes : un samedi sur deux de 20h à 23h  
Yves PHILIPPOT



## Gymnastique volontaire

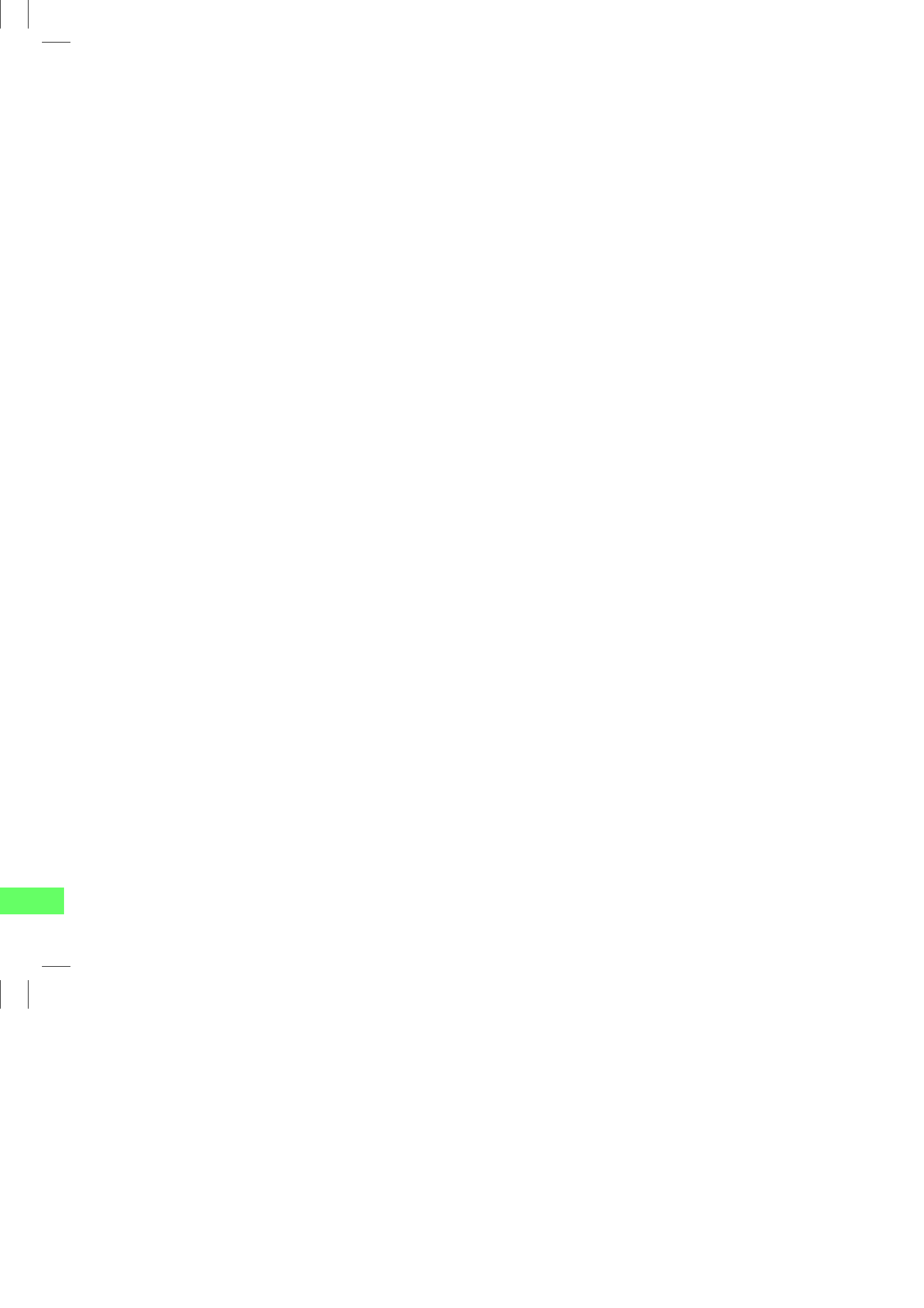
Avec près de 50% de hausse d'effectif, la saison 2008/2009 a repris ses activités.

Sous la direction de Francette Hochard, une trentaine de sportives enchaînent les mouvements au sol, les jeux de ballons, de bâtons, le step ou la relaxation.

Le grand nombre de participants nous a obligé à nous réapprovisionner en bracelets, ballons, élastiques et marches ; un investissement que le L.A.S. a su faire avec célérité.

Cette année, la section Gym fête ses 25 années d'existence, son dynamisme et son bon accueil nous permettent d'espérer un très bon avenir.

Janick Bourcellier



# Fêtes et animations au cours de l'année 2008

## Feu d'artifice exceptionnel

Le samedi 22 Mars 2008, la Société Jacques PREVOT Feux d'Artifices, qui depuis de nombreuses années est notre fournisseur habituel pour le feu d'artifice du 14 juillet, a organisé sur le terrain de sport de LAIMONT une démonstration de feux d'artifices commentés et destinés aux acheteurs potentiels que sont les élus, présidents de comités des fêtes ou d'associations et autres responsables d'animation.

Les habitants de LAIMONT ont pu profiter de ce spectacle exceptionnel depuis l'aire de skateboard.

## Défilé du 14 juillet

Beau temps pour le défilé aux lampions avec une grande participation des limounis

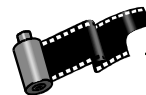
## Saint-Nicolas

La municipalité et l'Association Sportive ont invité Saint-Nicolas à Laimont pour la plus grande joie des enfants du R.P.I (Chardogne, Neuville et Laimont). Un spectacle et un goûter étaient au programme puis le saint homme a distribué des friandises à chacun.

## Repas des Anciens

Grande effervescence aux cuisines : les membres du Conseil municipal, du Comité des fêtes et du CCAS recevaient les Anciens du village ; pour l'occasion, ils ont mis les p'tits plats dans les grands d'autant plus que quatre maires de Laimont étaient invités (André Barbier, Alain Varnier, Pierre Parisse et Philippe Vautrin).

# La Photothèque de Laimont



PHOTOTHEQUE DE LAIMONT

55800 LAIMONT

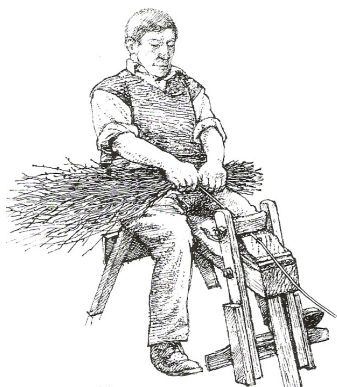
Réunis en Assemblée générale, la Photothèque de Laimont, qui réunit aujourd'hui plus de 40 membres, a décidé de mettre en place une exposition rassemblant l'intégralité de ses documents et archives.

Etaient exposés également les plans cadastraux du village et de son finage (des plans Napoléon au système informatique de lecture de plan).

Un public nombreux a été très intéressé par le volume, la variété et le grand intérêt des documents présentés.

Luc BOURCELLIER, secrétaire

## La forêt à Laimont-Fontenoy



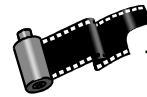
A l'époque, c'est plutôt l'absence de forêt sur notre territoire dont il faut parler. Population trop nombreuse pour un finage plutôt restreint fut la cause de cette disparition.

Tout fut défriché, labouré, fauché, le chauffage passant au second plan des préoccupations. Le bois, seul mode de chauffage dans les temps anciens, était rare et cher et servait surtout à faire cuire le pain et les aliments, la température intérieure des habitations était fonction de la bourse de ses occupants.

C'est surtout au cours des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles que le finage se trouva complètement rasé. La vigne (l'un des rares moyens de gagner quelque argent) prenait de l'extension. Les prés ne suffisaient même pas à nourrir tous les animaux, qui il est vrai, étaient en surnombre et il était nécessaire d'acheter du fourrage à Villers et à Rancourt.

Albert RENAULD-GILLET

# La Photothèque de Laimont



PHOTOTHEQUE DE LAIMONT

55800 LAIMONT

Réunis en Assemblée générale, la Photothèque de Laimont, qui réunit aujourd'hui plus de 40 membres, a décidé de mettre en place une exposition rassemblant l'intégralité de ses documents et archives.

Etaient exposés également les plans cadastraux du village et de son finage (des plans Napoléon au système informatique de lecture de plan).

Un public nombreux a été très intéressé par le volume, la variété et le grand intérêt des documents présentés.

Luc BOURCELLIER, secrétaire

## La forêt à Laimont-Fontenoy

A l'époque, c'est plutôt l'absence de forêt sur notre territoire dont il faut parler. Population trop nombreuse pour un finage plutôt restreint fut la cause de cette disparition.

Tout fut défriché, labouré, fauché, le chauffage passant au second plan des préoccupations. Le bois, seul mode de chauffage dans les temps anciens, était rare et cher et servait surtout à faire cuire le pain et les aliments, la température intérieure des habitations était fonction de la bourse de ses occupants.

C'est surtout au cours des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles que le finage se trouva complètement rasé. La vigne (l'un des rares moyens de gagner quelque argent) prenait de l'extension. Les prés ne suffisaient même pas à nourrir tous les animaux, qui il est vrai, étaient en surnombre et il était nécessaire d'acheter du fourrage à Villers et à Rancourt.

Albert RENAULD-GILLET

